



FACTURE ECHEANCIER

ACN AUTOMOBILES

LIGNY SEBASTIEN

rue de l humanite 961

30960 le martinez

à Saint-Etienne, le 18/01/2019

Matériel : SmartPhone reconditionné - SMARTPHONE

Fournisseur : T.P.C

Votre abonnement a été enregistré sous le numéro PROP2019015478 C13768

La souscription de votre abonnement prend effet le 01/02/2019

Sa périodicité sera mensuelle

Les prélèvements s'effectueront sur le compte :

nikel - IBAN : FR7616598000011066507000192

selon l'échéancier ci-dessous :

Un premier prélèvement correspondant à la mise à disposition du matériel du 18/01/2019 de 8.55€HT (soit 10.26€TTC)

Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC	Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC
05/02/2019	14.01 €	2.8 €	5.9 €	22.71 €	05/08/2019	14.01 €	2.8 €	5.9 €	22.71 €
05/03/2019	14.01 €	2.8 €	5.9 €	22.71 €	05/09/2019	14.01 €	2.8 €	5.9 €	22.71 €
05/04/2019	14.01 €	2.8 €	5.9 €	22.71 €	05/10/2019	14.01 €	2.8 €	5.9 €	22.71 €
05/05/2019	14.01 €	2.8 €	5.9 €	22.71 €	05/11/2019	14.01 €	2.8 €	5.9 €	22.71 €
05/06/2019	14.01 €	2.8 €	5.9 €	22.71 €	05/12/2019	14.01 €	2.8 €	5.9 €	22.71 €
05/07/2019	14.01 €	2.8 €	5.9 €	22.71 €	05/01/2020	14.01 €	2.8 €	5.9 €	22.71 €

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. En cas de retard de paiement, une pénalité de 10€ sera appliquée. (L441-6 du code du commerce). Escompte : Néant.

Cet échéancier vaut facture. Votre droit éventuel à déduction au titre de la TVA ne prend naissance qu'au fur et à mesure du complet règlement de chaque échéance. En cas de résiliation ou de modification de contrat, le présent échéancier ainsi que votre droit à déduction se trouveront annulés à compter de la date d'effet de cette résiliation ou modification.